

Bruxelles : 13 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNEB demande à être entendue car son secteur du soin à la personne est toujours portes closes ! Nombre de salons de massage ou d'instituts de beauté interpellent l'UNEB face à de nombreuses questions qu'ils se posent et qui restent sans réponse de la part du politique. L'UNEB fait le point sur le secteur.

Des incohérences dans les décisions politiques à caractère économiques ?

Ne cherchons pas de la cohérence dans toutes les décisions du gouvernement depuis le début de la crise quant aux secteurs ouverts, réouverts ou non ... En effet, depuis la crise de mars certains métiers considérés comme essentiels sont devenus à risque entretemps (par exemple les coiffeurs) et l'inverse aussi (par exemple les toiletteurs pour animaux)... On passe d'essentiel à non essentiel, on a du mal à suivre.

Quant à notre secteur, les piscines communales publiques sont ouvertes sous le 2eme confinement alors que les piscines privées (spa, thermes etc.) doivent elles rester fermées ! Est-il plus dangereux d'aller avec son mari dans une piscine privatisée à deux que d'aller à la piscine communale ouverte à tous ? Un jour il faudra nous l'expliquer...

Des perspectives ? Une nécessité absolue ! Notre secteur ne doit pas payer pour d'autres comportements irresponsables!

L'UNEB se bat sans relâche pour que l'on n'oublie pas son secteur ; le dernier comité de concertation a confirmé que les métiers de contact seront les prochains à réouvrir ... Très bien mais quand ? On nous explique alors que cela sera en fonction des chiffres de l'épidémie... Analyse prévue au 22 janvier prochain lors du comité de concertation. Nous nous opposons à ce que nos secteurs soient encore «sanctionnés» par des chiffres à venir pour lesquels ils n'ont aucune responsabilité puisqu'ils sont fermés donc n'accueillent aucun client, ils ne peuvent donc en aucun cas, être responsables d'une quelconque flambée de l'épidémie !

À quand une étude scientifique, sérieuse, concrète et indépendante ?

Nous continuons à rappeler au gouvernement, la nécessité de réouvrir ainsi que la nécessité d'avoir des perspectives pour le secteur, indispensable à tout acteur économique. Nous contestons et continuerons à contester une étude très peu scientifique qui « justifierait » le maintien de fermeture. Il ne s'agit que d'une compilation d'études étrangères et mise en forme sous la responsabilité des virologues faisant partie eux-mêmes du GEMS. Pensez-vous un seul instant qu'ils vont se déjuger des décisions qu'ils prennent au même moment au comité de concertation ? L'UNEB demande une véritable étude scientifique et indépendante.

Un double droit passerelle pour tous les indépendants encore fermés jusqu'à leur réouverture !

Quant au double droit passerelle prévu jusqu'à présent jusque fin janvier, l'UNEB défend le principe que tous les indépendants encore contraints de fermer doivent pouvoir bénéficier du même régime qu'antérieurement. Le Ministre des indépendants s'est également exprimé dans ce sens ; Nous demandons donc que le double droit passerelle soit prolongé au plus vite et ceci au-delà de fin janvier et jusqu'au moment de la réouverture.

Des primes régionales adaptées et payées rapidement !

L'UNEB réclame en ce qui concerne les primes régionales que ces dernières soient proportionnelles à la durée de fermeture imposée et qu'elles soient connues et payées rapidement pour tous !

Côté Région Wallonne, une adaptation de la prime régionale pour les indépendants fermés depuis le 2 novembre est indispensable ! En effet, les commerces ont réouvert depuis le 1er décembre mais pas les métiers de contact toujours fermés pour l'heure. Toutefois à ce jour, le montant de la prime est identique pour les uns comme pour les autres ! L'UNEB demande donc une adaptation rapide de cette inégalité.

Quant à la Région Bruxelloise, celle-ci est largement en retard puisque nous ne connaissons que partiellement l'aide dont notre secteur pourra bénéficier. Bruxelles doit absolument accélérer le tempo pour tous nos indépendants c'est indispensable pour les aider à traverser ce 2eme confinement !

Contact presse :

Laurence Wuytens, Présidente UNEB

tél : +32 479 44 30 20
